

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie le vendredi 24 mars 2017 à la Maison de la Charente-Maritime de La Rochelle, sous la présidence de Dominique Bussereau.

PATRIMOINE ROUTIER

■ Nouveaux aménagements

De nombreux aménagements vont être réalisés dans les communes de Saint-Georges d'Oléron, Le Gua, Bussac-Forêt, Marsilly, Marans, Saint-Jean de Liversay, Saint-Clément des Baleines, Moragne, Lussant, Tonny-Charente, Saint-Nazaire-sur-Charente et Saint-Georges de Didonne. La Commission permanente a approuvé le lancement des dossiers de consultation des entreprises pour un montant estimé cumulé de 7 287 530 € HT.

■ Entretien du patrimoine routier

Considérant d'une part les dégâts observés sur le réseau routier causés par la sécheresse de 2016, et d'autre part la nécessité de travaux de renforcement de chaussée, l'autorisation de programme s'élève à 16 715 000€ pour l'année 2017. Les crédits de travaux sont répartis dans une centaine de communes.

■ Énergies renouvelables

Le Département fait le choix du photovoltaïque pour équiper ses bâtiments quand c'est techniquement possible. La Commission permanente a validé le principe d'un appel à candidatures qui désignera un opérateur pour la réalisation et l'exploitation de ces installations photovoltaïques.

■ Protection du littoral

Des subventions d'un montant cumulé de 3 865 000 € ont été individualisées pour des études et travaux de confortement des digues, de réensablement des plages, de stabilisation du cordon dunaire et de protection des marais dans les communes de Châtelailon-Plage, Fouras et Yves.

■ Politique culturelle et sportive

- ✓ De nombreuses subventions ont été accordées :
- ✓ au titre de la conservation du patrimoine protégé, aux communes de Marennes et La Clisse pour un montant de 48 051 €
- ✓ en faveur du dispositif « Théâtre au collège » et « Ateliers théâtre » : 30 collèges sont concernés pour un total de 20 899 €
- ✓ dans le cadre du Fonds d'aide à la diffusion culturelle en milieu rural : 22 compagnies ou artistes concernés pour un total de 24 847 €
- ✓ pour l'organisation de 15 spectacles de danse, musique ou animation pour un montant de 52 600 €
- ✓ pour soutenir 51 comités départementaux sportifs pour un total de 143 207 €
- ✓ aux sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles en catégorie élite, sénior, jeune et espoir pour un total de 85 795 €
- ✓ aux manifestations sportives : 12 événements programmés pour un montant cumulé de 48 050 €

■ Aides au logement

Dans le cadre du programme d'intérêt général "Habiter mieux", la Commission permanente a décidé d'attribuer des aides à 42 dossiers d'amélioration de l'habitat pour un montant de 59 175 €.

■ Aides aux familles

La Commission permanente a approuvé le renouvellement, pour une durée de 3 ans, de la convention entre l'État, le Département et les associations gestionnaires des centres d'hébergement Tremplin 17, Altéa Cabestan et Escale. Ainsi, des femmes enceintes de plus de 3 mois, ou des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans pourront être admis dans ces établissements et leur séjour pris en charge par le Département pour une durée de 6 mois maximum, dans le but de les aider à retrouver leur autonomie personnelle et sociale.